

# LA SEMAINE RELIGIEUSE

DE MONTREAL

## Lecture du Dimanche

Publié avec l'approbation de Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de Montréal.

Paraissant le Samedi.

### SOMMAIRE

ENCYCLIQUE DE N. S. P.  
LE PAPE AUX EVÊQUES  
DE PORTUGAL.—CHRO-  
NIQUE DIOCÉSAIN ET  
PROVINCIALE : nomi-  
nations ecclésiast. ;  
célébration des noc-  
es d'or de M. l'abbé  
Fréchette ; élections  
à la Providence ;  
bénédictio n d'une  
statue à l'école des  
Frères à Québec ;  
bénédictio n de clo-  
ches par Mgr de Ni-  
colet. — NOUVELLES  
RELIGIEUSES : Le con-



### SOMMAIRE

grès de Liège ; cou-  
vent du Grand-  
Orient ; bulletin des  
conférences de la  
St-Vincent de Paul ;  
la crémation et les  
franc-maçons ; un  
don de l'empereur  
Guillaume ; pro-  
chaine béatification  
de six prêtres Fran-  
ciscains.—UN GRAND  
CŒUR.—LE CHANT DE  
L'ÉGLISE (suite).—IN-  
JURES ET PARDON.—  
PRIONS POUR NOS  
MORTS.

LE NUMÉRO :

PRIX DE L'ABONNEMENT

: LE NUMÉRO

**2 cents** Une piastre par an, payable d'avance. **2 cents**

Les abonnements datent du premier de chaque mois.

*Permis d'imprimer :* † EDOUARD-CHS, Archevêque de Montréal.

Adresser toutes communications concernant l'administration à  
**MM. EUSEBE SENÉCAL & FILS**, et pour la rédaction à **M. P. DUPUY**  
Bureaux : No 20, rue Saint-Vincent, Montréal, P. Q.

## PRIERES DES QUARANTE HEURES.

---

DIMANCHE, 31	OCT.	—Villa-Maria.
MARDI, 2	NOV.	—Annonciation du Lac des 2 Mont.
JEUDI, 4	“	—Sainte-Agathe.
SAMEDI, 6	“	—Saint-Charles de Lachenaie.

---

## FETES DE LA SEMAINE.

---

DIMANCHE, 31	OCT.	—Vingtième dim. après la pentecôte. Patron. B. V. M., d. m., ornements blancs. <i>On annonce la Toussaint et la solennité des Morts.</i>
Lundi, 1	NOV.	—TOUSSAINT, d. 1 cl. (oblig.,) orns blancs.
Mardi, 2	“	—TRÉPASSÉS, ornements noirs.
Mercredi, 3	“	—De l'Octave, sem., ornements blancs.
Jeudi, 4	“	—Saint Charles, E. C., doub., orns blancs
Vendredi, 5	“	—De l'Octave, semid, ornements blancs.
Samedi, 6	“	—De l'Octave, semid, ornements blancs.

---

## OFFICES EXTRAORDINAIRES.

---

**CATHÉDRALE.**—Dimanche 31, vêpres pontificales. Lundi 1, messe et vêpres pontificales. Mardi 2, messe pontificale à 9 heures, suivie du sermon et de l'absoute.

**SAINTE-JOSEPH (rue Richmond).** — Fête de la Toussaint. Première messe à 5½ ; autres messes aux heures ordinaires. Vêpres de la fête à 3 heures P. M. Vêpres des morts à 7½, suivies du sermon et de la quête en faveur des âmes du purgatoire.

Mardi jour des morts, messe solennelle de Requiem, à 8 heures. Quête en faveur des âmes du purgatoire.

Le soir à 7½, clôture du mois du Rosaire. Tous les soirs du mois de novembre, exercice en faveur des âmes du Purgatoire, à 7½ heures.

---

*Dimanche 31.*—Solennité du titulaire du Bienheureux-Alphonse.

## LÉTTRE ENCYCLIQUE DE NOTRE TRÈS-SAINT-PÈRE LÉON XIII

PAPE PAR LA DIVINE PROVIDENCE

*Aux évêques de Portugal*AUX VÉNÉRABLES FRÈRES LE PATRIARCHE DE LISBONNE ET TOUS LES  
ARCHEVÊQUES ET ÉVÊQUES DE LA NATION PORTUGAISE

## VENÉRABLES FRÈRES

SALUT ET BÉNÉDICTION APOSTOLIQUE

Il Nous a été très agréable de recevoir le mois dernier votre lettre collective par laquelle vous manifestiez surtout que vous aviez été heureux de connaître, vous et vos concitoyens, les pactes récents stipulés entre le Siège Apostolique et le royaume de Portugal, et que vous vous en réjouissiez comme d'une chose heureusement menée à terme et ne devant pas peu profiter au bien public. Ainsi que vous l'avez compris, Nous avons eu tout particulièrement en vue dans cette affaire de conserver ce que, pour l'honneur du pouvoir, les Pontifes romains avaient conféré à vos rois bien méritants du catholicisme, et, en même temps, de pourvoir à une meilleure constitution et aux avantages des intérêts chrétiens aux Indes. Ce but, Nous l'avons en partie atteint, semble-t-il, et, en partie, Nous espérons le réaliser par la grâce et la bonté de Dieu. — C'est pourquoi, en considérant le très heureux événement dont Nous parlons, il est permis, pour l'avenir, non seulement d'augurer, mais de nourrir l'espérance certaine que les intérêts chrétiens continueront de prospérer et de prendre même de jour en jour un plus grand développement dans votre Portugal, pour le salut des affaires publiques.

Afin que le résultat réponde pleinement à l'attente, Nous voulons, Nous tout le premier, avec le secours de Dieu, y consacrer Nos soins. Nous serons, sans doute, puissamment aidé en cela par votre prudence et votre vigilance épiscopales, par le zèle et la vertu du clergé, par les bonnes dispositions du peuple portugais. Bien plus, dans une cause si noble et si salutaire, le concours des hommes qui dirigent les affaires publiques ne manquera pas, et Nous ne doutons point, que, comme ils nous ont prouvé naguère leur sagesse et leur équité, de même aussi ils ne veuillent continuer à nous en donner des preuves, d'autant plus que le zèle de la foi catholique et l'habitude de bien mériter de l'Eglise n'est pas chose rare ou nouvelle chez les Portugais, mais ancienne et depuis longtemps en honneur.

En effet, bien que le Portugal se trouve situé comme à l'extrémité de la péninsule Ibérique et qu'il se trouve renfermé dans d'étroites limites, cependant vos rois, ce qui n'est certes pas peu méritoire, étendirent leur pouvoir en Afrique, en Asie, en Océa-

nie, au point que le Portugal ne fût point inférieur aux plus grandes puissances et que sur beaucoup il eut même le pas. — Mais où croit-on qu'ils aient puisé un courage qui fût à la hauteur de ces entreprises ? C'est assurément, si l'on veut en juger selon la vérité, dans l'amour et le sentiment de la religion. En effet, dans leurs expéditions si pénibles et si périlleuses chez les nations inconnues et barbares, ils témoignaient le plus souvent une telle disposition d'esprit, qu'ils se dévouaient pour le Christ Notre Seigneur plutôt que pour leur gloire ou leur utilité personnelle, et qu'ils se montraient plus désireux d'implanter le christianisme que de propager leur empire. Auprès de l'image des plaies de Jésus-Christ, qui était la bannière populaire de la nation, vos ancêtres avaient accoutumé d'arborer la très sainte Croix sur leurs trirèmes, dans les batailles, animés en cela d'un sentiment de vénération et à la fois de confiance, afin de montrer ainsi que leurs éclatantes victoires, dont la gloire dure encore, ils les remportaient non pas tant par la force des armes que par la vertu de cette même Croix. — Cette piété resplendit surtout lorsque les rois de Portugal eurent à cœur de s'adjoindre, en les choisissant aussi parmi les nations étrangères, des hommes apostoliques prêts à marcher sur les traces de François-Xavier et qui, plus d'une fois, furent revêtus par les Pontifes romains du pouvoir de Nonces apostoliques. C'a été la gloire toute spéciale et impérissable de vos ancêtres d'avoir porté les premiers la lumière de la foi chrétienne parmi les nations les plus reculées et, par cet insigne bienfait, d'avoir aussi souverainement bien mérité du Siège Apostolique. — Aussi Nos prédécesseurs n'ont-ils jamais manqué de prodigier à votre nation les témoignages de leur satisfaction ; il y en a la preuve éclatante dans les honneurs tout particuliers conférés à vos rois. Pour ce qui est de Nous, toutes les fois que Nous considérons combien de grandes choses a pu accomplir un peuple relativement petit, Nous Nous sentons porté avec enthousiasme à proposer les Portugais comme un exemple de la force qui réside dans la religion et la piété, et en même temps Nous éprouvons envers eux un vif sentiment de bienveillance mêlé d'admiration. C'est ainsi qu'il nous semble vous avoir prouvé récemment par le fait Notre affection paternelle, alors que dans la solution de la controverse sur les affaires des Indes orientales, Nous en avons agi vis-à-vis du Portugal avec libéralité et bonté, autant que le devoir de Notre ministère le permettait. Et puisqu'il est juste de témoigner de part et d'autre une bonne volonté réciproque, Nous attendons beaucoup à Notre tour, de l'empressement et de la condescendance de ceux qui régissent la chose publique. Nous avons la confiance que non seulement ils mettront le plus grand soin à observer ce qui a été convenu, mais aussi qu'ils prêteront volontiers leur concours à Nous aussi bien qu'à vous, pour réparer les maux dont l'Eglise a souffert parmi vous.

Certes, il ne s'agit pas de peu de chose, surtout si l'on considère

la condition de votre clergé et des Ordres religieux dont la ruine a rejailli, non seulement sur l'Eglise, mais sur la société civile elle-même, privée qu'elle s'est vue d'aides prudents et infatigables qui, par leur dévouement à moraliser le peuple, à élever la jeunesse, à créer aussi dans les colonies des institutions chrétiennes, auraient pu être d'une grande utilité, aujourd'hui surtout où l'on voit s'ouvrir un si vaste champ aux missions dans l'Afrique intérieure.

Si Nous remontons à l'origine du mal, Nous pensons que l'impiété effrénée, si répandue au siècle dernier, en a été, sans doute, une cause, mais non pas la seule ni la principale. Elle envahit aussi, il est vrai, comme une contagion, les esprits de vos concitoyens, et, par sa diffusion, elle causa de graves ruines. Ils semblent être néanmoins plus dans le vrai ceux qui estiment que les plus grands maux furent causés par les factions des partis politiques, par les discordes intestines et les troubles des séditions populaires. En effet, nulle force ne put éteindre, aucun artifice ne put ébranler le sentiment religieux des Portugais et leur antique fidélité au Pontificat romain. Au milieu même du bouleversement des affaires publiques, ç'a toujours été la persuasion du peuple que l'alliance et la concorde de l'Etat avec l'Eglise est le principe suprême avec lequel il faut gouverner les nations chrétiennes, et c'est pour cela que le lien sacré de l'unité religieuse est non seulement resté intact parmi vous, mais a même fourni, de par l'autorité et la sanction des lois, la base de la constitution politique. Ces choses, si chères et agréables à rappeler, prouvent que la condition du catholicisme peut être facilement et de beaucoup améliorée, en employant les remèdes opportuns. Il existe, en effet, de bons germes qui, s'ils se développent grâce à la constance des esprits et à la concorde des cœurs, produiront l'abondance des fruits désirés.

Quant à ceux qui ont en mains le pouvoir et dont l'œuvre est si nécessaire pour faire cesser les inconvénients dont souffre l'Eglise, ils comprendront aisément que, de même que l'honneur de la nation portugaise atteignit un si vif éclat par la vertu bienfaisante de la religion catholique, de même aussi il n'y a qu'une voie à suivre pour éliminer les causes du mal, et, c'est d'administrer constamment la chose publique sous les auspices et l'inspiration de cette même religion. C'est par là que le gouvernement de l'Etat se trouvera en harmonie avec le génie, les mœurs et les désirs du peuple. En effet, la profession de foi catholique constitue la religion publique et légitime du royaume du Portugal ; et, par conséquent, rien de plus naturel qu'elle ait pour défense la sauvegarde des lois et le pouvoir des magistrats et qu'elle soit entourée publiquement de tous les secours voulus pour en assurer l'inviolabilité, la stabilité et la gloire. Au reste, la liberté et l'action propre appartient légitimement au pouvoir politique aussi bien qu'au pouvoir ecclésiastique, et tout le monde doit être per-

suadé, comme le prouve, d'ailleurs, l'expérience quotidienne, qu'il s'en faut tellement que l'Eglise combatte par une rivalité envieuse le pouvoir civil, qu'elle offre, au contraire, à celui-ci de nombreux et importants secours pour assurer le salut des citoyens et la tranquillité publique.

De leur côté, ceux qui sont revêtus de l'autorité sacrée doivent agir de telle sorte dans tous les actes de leur ministère, que les gouvernants comprennent qu'ils peuvent et doivent se fier pleinement à eux et qu'ils se persuadent n'avoir aucun motif de maintenir des lois qu'il est de l'intérêt de l'Eglise de voir abolies. Ce qui, le plus souvent, donne lieu aux soupçons et à la méfiance, ce sont les querelles des partis politiques, comme l'expérience vous l'a assez prouvé. Or, le premier et suprême devoir des catholiques et, nommément, du clergé, c'est de ne jamais professer, de ne jamais entreprendre quoi que ce soit qui s'écarte de la foi ou du respect envers l'Eglise ou qui soit incompatible avec la conservation de ses droits. Au demeurant, quoiqu'il soit libre à chacun d'avoir sa propre opinion sur les affaires purement politiques, pourvu qu'elle ne répugne pas à la religion et à la justice, et bien qu'il soit permis à chacun de soutenir son opinion d'une manière honnête et légitime, vous savez cependant, Vénérables Frères, combien pernicieuse est l'erreur de ceux, s'il en est chez vous, qui ne distinguent pas assez les affaires sacrées des affaires civiles et qui font servir le nom de la religion à patroner les partis politiques.

En employant donc la prudence et la modération voulues, non seulement il n'y aura plus lieu à suspicion, mais on verra aussi s'affermir cette concorde des catholiques que Nous désirons si ardemment. Que si, par le passé, il a été difficile de l'obtenir, c'a été parce que beaucoup, se montrant plus tenaces peut-être dans leurs opinions qu'il ne le faudrait, ont cru ne devoir se désister en rien ni pour aucun motif de l'attachement à leur parti. Or bien qu'on ne puisse réprocher cet attachement lorsqu'il reste dans de certaines limites, il n'en est pas moins vrai qu'il s'oppose grandement à la réalisation de cette concorde suprême et si désirable.

Il vous appartient, Vénérables Frères, de consacrer toute l'efficacité de votre sollicitude et de votre action diligente afin que, une fois tous les obstacles prudemment écartés, vous réalisiez l'union salutaire des esprits. Cela vous sera d'autant plus aisé si, dans une affaire de si haute importance, vous mettez la main à l'œuvre, non pas séparément, mais en y faisant converger vos efforts communs. A cet effet, il semble principalement opportun qu'il s'établisse entre vous une communauté et une association de conseils, pour que vous ayez une même manière d'agir. Quant au choix de ces conseils et à l'adoption des moyens les plus aptes à atteindre le but, il ne vous sera pas difficile d'être éclairés si vous prenez pour règle ce qui a été déjà exposé et prescrit dans les affaires de ce genre par le Siège Apostolique, notamment par

Nos Lettres encycliques sur la constitution chrétienne des Etats.

Au reste, Nous n'examinerons pas ici en détail toutes les choses qui réclament un remède adapté, d'autant plus que vous les connaissez à fond, Vénérables Frères, vous que la gravité des maux touche de plus près et plus qu'aucun autre. Nous n'énumérerons pas non plus tous les points qui requièrent l'action opportune du pouvoir civil afin qu'il soit pourvu, selon la justice, aux intérêts catholiques. Du moment, en effet, qu'on ne peut douter ni de Nos sentiments paternels ni de votre respect pour les lois civiles, il est permis d'espérer que les gouvernants estimeront à son juste prix la disposition de Notre volonté et de la vôtre, et qu'ils s'efforceront de replacer l'Eglise, affligée par tant de motifs, dans la condition voulue de liberté et de dignité. En ce qui Nous concerne. Nous Nous montrerons toujours et entièrement disposé à traiter les affaires ecclésiastiques et à régler d'un commun accord ce qui paraîtra le plus opportun, prêt à accepter de bon cœur les conditions honnêtes et justes.

Il est, par ailleurs, des incon vénients, et non, certes, de peu d'importance, auxquels votre zèle, Vénérables Frères, doit particulièrement remédier. A cette catégorie, appartient en premier lieu le petit nombre de prêtres, provenant surtout de ce que, dans plusieurs localités et pendant un assez long intervalle de temps on a même manqué de séminaires pour l'éducation du clergé. Il en est résulté souvent que l'on n'a pourvu qu'avec peine et d'une manière incomplète à l'instruction chrétienne du peuple et à l'administration des sacrements. Mais maintenant, puisque, par un bienfait de la Divine Providence, chaque diocèse est pourvu de son séminaire et que là où ils n'ont pas encore été rouverts, ils le seront prochainement, comme Nous l'espérons et le désirons, le moyen est tout prêt pour renforcer les rangs du clergé, pourvu que la discipline des élèves des séminaires soit réglée de la manière qui convient. Nous comptons pleinement à cette fin sur votre prudence et votre sagesse bien connues de Nous ; mais pour que Nos conseils sur ce point ne vous fassent pas défaut, réfléchissez sur ce que Nous avons écrit naguère à ce même sujet aux vénérables frères les évêques de Hongrie.

“ Deux choses sont surtout nécessaires dans l'éducation des  
“ clercs, la doctrine pour la culture de l'esprit, la vertu pour la  
“ perfection de l'âme. Aux classes d'humanités dans lesquelles  
“ on a l'habitude de former la jeunesse, il faut ajouter les sciences  
“ sacrées et canoniques, en ayant soin que la doctrine en ces  
“ matières soit saine, absolument irréprochable, pleinement d'ac-  
“ cord avec les enseignements de l'Eglise surtout en ces temps-ci,  
“ en un mot, excellentes par la solidité et l'ampleur, afin que le  
“ prêtre soit puissant à exhorter...et qu'il puisse redresser ceux qui  
“ contredisent la doctrine.—La sainteté de la vie, sans laquelle la  
“ science enfle et ne produit rien de solide, comprend non seule-  
“ ment des mœurs honnêtes et intègres, mais aussi cet ensemble

“ de vertus sacerdotales qui fait que les bons prêtres soient l'image  
“ de Jésus Christ, le Prêtre Suprême et éternel!... Que vos soins  
“ et vos préoccupations vis-à-vis des séminaires veillent surtout  
“ sur ce point : faites en sorte que l'enseignement des lettres et  
“ des sciences soit confié à des hommes choisis chez lesquels la  
“ sûreté de la doctrine soit unie à l'excellence de la conduite,  
“ afin que dans une affaire de si haute importance, vous puissiez  
“ à bon droit avoir confiance en eux. Choisissez les préfets de  
“ discipline, les directeurs spirituels, parmi ceux qui l'emportent  
“ sur les autres par le don de prudence et de conseil ainsi que  
“ par l'expérience ; que la règle de la vie commune soit combinée  
“ de telle sorte par votre autorité, que non seulement les élèves  
“ ne manquent jamais en quoi que ce soit aux devoirs de la piété,  
“ mais qu'ils soient munis aussi de tous les secours dont la piété  
“ elle-même s'alimente ; et que par des exercices adaptés ils soient  
“ stimulés aux progrès quotidiens dans la voie des vertus sacer-  
“ dotales ”.

Votre vigilance doit ensuite se porter tout spécialement et avec le plus grand soin sur les prêtres, afin que, plus le nombre des ouvriers évangéliques est réduit, plus aussi ils redoublent d'efforts pour cultiver la vigne du Seigneur. Cette parole de l'Évangile : *la moisson est abondante*, paraît s'appliquer à vous en toute vérité, car les populations portugaises ont toujours accoutumé d'aimer ardemment la religion et de la pratiquer volontiers et avec ferveur lorsqu'ils voient les prêtres, leurs maîtres, ornés de vertus et doués de doctrine. Aussi l'œuvre du clergé sera-t-elle admirablement profitable en se consacrant avec la dignité et le zèle voulus à instruire le peuple et, spécialement, la jeunesse. Mais pour inspirer aux hommes et entretenir en eux l'amour de la vertu il est prouvé que les exemples sont surtout efficaces ; que tous ceux donc qui remplissent les fonctions sacerdotales s'efforcent non seulement d'agir en sorte qu'on ne puisse surprendre en eux rien de contraire au devoir et à la condition de leur ministère, mais aussi d'exceller par la sainteté des mœurs et de la vie, *comme le flambeau placé sur le candelabre, afin d'éclairer tous ceux qui se trouvent dans la maison*.

Enfin le troisième point sur lequel il faut que se portent vos soins assidus concerne les choses qui sont destinées à la publication, soit journallement, soit à époques fixes. Vous connaissez bien les temps présents, Vénérables Frères : d'un côté, les hommes sont animés d'une avidité insatiable de lire : de l'autre, un torrent de mauvais écrits se répand en toute licence ; et c'est à peine si l'on peut évaluer quels ravages il en résulte pour l'honnêteté des mœurs, quel détriment en est produit pour l'intégrité de la religion. Persévérez donc, comme vous le faites, à exhorter, à avertir par tous les moyens et sous toutes les formes en votre pouvoir, afin de détourner les hommes de ces gouffres de corruption et pour les amener aux sources salutaires. Il sera très utile à cet



effet, que, par vos soins et sous votre conduite, on public des journaux qui, au poison répandu de toutes parts, opposent un remède opportun, en prenant la défense de la vérité, de la vertu et de la religion. Pour ce qui est de ceux qui, dans un très-noble et très-saint propos, unissent l'art d'écrire à l'amour et au zèle des intérêts catholiques, qu'ils se souviennent constamment, s'ils veulent que leurs travaux soient féconds et louables sous tous les rapports, de ce que l'on requiert de ceux qui combattent pour la meilleure des causes. Il faut qu'en écrivant ils emploient avec le plus grand soin la modération, la prudence et, surtout, cette charité qui est la mère ou la compagne de toutes les vertus. Or, vous voyez combien est contraire à la charité la tendance à soupçonner à la légère ou la témérité à lancer des accusations. D'où l'on voit combien ils en agissent mal et injustement ceux qui, afin de soutenir un parti politique, n'hésitent pas à accuser les autres de foi catholique suspecte, pour cela seul qu'ils appartiennent, à un parti politique différent, comme si l'honneur de la profession de catholicisme était nécessairement uni à tel ou tel parti politique.

Les choses qui viennent de former l'objet de Nos avertissements ou de Nos ordres, Nous les confions à votre autorité, à laquelle doivent respect et soumission tous ceux à qui vous êtes préposés, surtout les prêtres qui, dans toute leur vie privée ou publique, soit qu'ils remplissent les fonctions du ministère sacré, soit qu'ils s'adonnent à l'enseignement dans les Lycées, ne cessent jamais de relever du pouvoir des évêques. C'est aux prêtres qu'il appartient d'inviter les autres par leur propre exemple aussi bien à pratiquer toutes les vertus qu'à prêter à l'autorité épiscopale l'obéissance et le respect qui lui est dû.

Afin que tout cela donne l'heureux résultat désiré, invoquons le secours céleste, et, d'abord, recourons à la source intarissable de la grâce divine, le Cœur très saint de notre Sauveur Jésus-Christ, dont le culte spécial et antique est chez vous en vigueur. Implorons la protection de Marie Immaculée Mère de Dieu, du patronage spécial de laquelle s'honore le royaume de Portugal, comme aussi de votre sainte reine Elizabeth et des saints martyrs qui, dès les premiers temps de l'Eglise, ont établi ou propagé le christianisme en Portugal, au prix de leur sang.

Et maintenant en témoignage de Notre bienveillance et comme gage des grâces célestes, Nous accordons affectueusement dans le Seigneur la Bénédiction Apostolique à vous, au clergé et à tout votre peuple.

Donné à Rome, près de St-Pierre, le 14 septembre 1886, en la neuvième année de Notre Pontificat.

LEON XIII, PAPE.

## CHRONIQUE DIOCÉSAINÉ ET PROVINCIALE

Par décision de Sa Grandeur Mgr de Montréal ont été nommés :  
20 octobre. — M. P. Giroux, curé du Bienheureux-Alphonse.

26 octobre. — M. A. M. Martin vicaire à Salut Jean ; M. A. Vian vicaire à Laprairie.

Samedi, 23 octobre, a eu lieu dans la chapelle de l'École Normale la célébration des noces d'or de M. l'abbé W. Fréchette, ancien curé de Batiscan.

Sa Grandeur Mgr de Montréal a assisté à la messe, entourée des prêtres de l'École normale et de MM. Nantel, du séminaire de Sainte Thérèse, Brien, chapelain des Sœurs de la Miséricorde, R. P. Lauzon, O. M. I.

Après la messe a eu lieu la rénovation des promesses cléricales, puis le chant du *Te Deum*.

Les anciens paroissiens de M. Fréchette, dont plusieurs assistaient à cette cérémonie, lui ont présenté une adresse et une canne à pomme d'or.

A l'issue du dîner, un des élèves de l'École Normale, au nom de ses condisciples, a lu une adresse de félicitations à Sa Grandeur.

Voici le résultat des élections qui ont eu lieu le 25 octobre au couvent de la Providence en présence de Mgr de Montréal.

Supérieure générale :	Sœur M. Godefroy.
Première Assistante générale :	Sœur M. Cécile.
Deuxième Assistante générale :	Sœur M. Philomène.
Troisième Assistante générale :	Sœur M. du S. Cœur.
Quatrième Assistante générale :	Sœur Elizabeth.
Secrétaire-générale :	Sœur Immaculée-Conception
Dépositaire-générale :	Sœur Madeleine.

La communauté de la Providence fut fondée à Montréal en 1843 par Mme veuve J. B. Gamelin, née Emélie Tavernier.

Devenue veuve en 1827, cette pieuse dame avait ouvert une maison de refuge pour les femmes pauvres, âgées et infirmes, le 4 mars 1828. Quelques années après, 18 septembre 1841, aidée de plusieurs dames charitables, elle fit incorporer son hospice sous le nom de "Asile de Montréal pour les femmes âgées et infirmes."

En 1843, s'ouvrit un noviciat de sœurs de charité de la Providence et, le 25 mars 1843, les sept premières postulantes—Mme Gamelin, Agathe Senay, Justine Michon, Madeleine Durand, Marguerite Thibodeau, Victoire LaRocque, Emélie Caron—revêtaient le saint habit.

Le 29 mars de l'année suivante, Mme Gamelin et ses compagnes faisaient leur profession religieuse ; et, le même jour, Mgr Bourget érigeait canoniquement la communauté sous le nom "d'Asile de la Providence."

Fondé pour accomplir des œuvres de charité spirituelle et corporelle, chaque établissement de cette communauté fait ce qui se

fait à la maison-mère : visites et assistance des malades, veillées auprès des moribonds, soins aux vieillards infirmes et aux orphelins des deux sexes, éducation des enfants pauvres.

La communauté des sœurs de la Providence compte aujourd'hui 415 sœurs professes, 55 novices, et 14 postulantes. Elle possède 43 maisons, dont 25 dans la province de Québec et 13 aux Etats-Unis.

Dimanche 7 novembre il y aura dans l'église Saint-Joseph (rue Richmond) une ordination par Mgr l'archevêque de Montréal. Sa Grandeur officiera à la grand-messe.

M. Hoffman, curé de Saint-David de L'Auberivière, est transféré à la cure de Charlesbourg, en remplacement de M. Beaudry qui s'est retiré à l'hôpital-général pour cause de santé.

Son Eminence le cardinal Taschereau a fait dimanche dernier la bénédiction d'une statue à l'école des Frères de Saint-Roch.

L'assistance était très nombreuse et on remarquait un grand nombre de prêtres.

On lit dans le *Journal de Québec* :

“ L'honorable M. Ouimet et Mme Ouimet sont rentrés, lundi, d'un voyage en Italie, et retourneront à Londres, à la fin de la semaine. Leur départ pour le Canada est fixé au 28, par le *Parisian*.

“ A leur passage à Rome, M. et Mme Ouimet, ont eu l'honneur d'obtenir une audience particulière de Léon XIII. Le Saint-Père, qui a, tout récemment, honoré d'une faveur particulière notre éminent compatriote, en lui accordant la croix de commandeur de l'ordre de Grégoire-le-Grand, l'a accueilli avec une bonté particulière. Sa Sainteté lui a parlé du Canada avec une effusion touchante et une connaissance toute spéciale des questions qui s'y rattachent aux intérêts religieux et nationaux. ”

Sa Grandeur Mgr l'évêque de Nicolet a présidé le 10 octobre à la bénédiction de quatre cloches dont trois sont destinées à l'église paroissiale de Saint-Thomas de Pierreville et l'autre au collège des clercs de Saint-Viateur.

La messe fut célébrée par M. Roberge, vicaire de Saint-Michel de Yamaska, et le sermon fut prêché par Mgr de Nicolet.

Ces quatre cloches sont sorties des fonderies de M. Chanteloup et pèsent 1680 livres, 1400, 1200, 500. Elles portent les noms de : Léon, Elphège, Thomas, Viateur.

On lit dans la *Semaine de Toulouse* du 10 octobre :

Mgr Langevin, évêque de Saint-Germain de Rimouski, province de Québec (Canada), a célébré la messe lundi dernier, à Saint-Sermin. Il est parti pour Rome le même jour, accompagné de M. le Supérieur de son grand séminaire.

M. J. N. Dumond a quitté la cure de St Peters Boy. P. E. I. pour revenir à son diocèse, Chatam. Il a été nommé curé de Sainte-Anne, Co. Madawaska.

Monsieur l'abbé M. Jasmin, curé de Saint-Clément de Beauharnois, décédé le 28 octobre 1886, était membre de la société d'une messe.

T. HAREL Ptre, *Chancelier*

Les funérailles auront lieu, mercredi prochain, à Beauharnois.

## NOUVELLES RELIGIEUSES.

Nous revenons aujourd'hui sur le congrès des œuvres sociales qui a eu lieu dernièrement à Liège. Les encouragements tout particuliers que le Pape lui a donnés, les personnages qui en ont fait partie donnent à ce congrès une importance extraordinaire.

Nous citerons parmi les résolutions adoptées les deux suivantes.

La première concerne les assurances ouvrières. Le Congrès a émis le vœu que l'Etat consacre législativement le devoir du patron de garantir par une assurance les accidents qui pourraient survenir aux ouvriers.

Cette décision, qui rompt définitivement avec les traditions du libéralisme économique et politique, marque un grand pas en avant. Elle met en lumière les obligations du patron envers son ouvrier, qu'il doit considérer, non pas comme une machine productive, mais comme un homme, ayant droit à une juste rémunération de son travail, et à une juste indemnité pour les dangers auxquels son travail l'expose.

Le second vœu demande la personnalité civile pour les corporations mixtes de patrons et d'ouvriers. On y retrouve les tendances vers une reconstitution moderne du régime coopératif qui est le but poursuivi par l'Œuvre des cercles.

Notons encore une réunion spéciale aux patrons. M. l'abbé Fichaux y a lu une déclaration des industriels de Lille du mois de novembre 1885. La réunion a voté la fondation d'une ligue de patrons chrétiens pour lutter contre les efforts du socialisme.

Le "Convent" annuel du Grand-Orient qui s'est tenu à Paris, a clos ses séances par un discours dont le *Monde maçonnique* fait connaître la portée.

"Les travaux, dit ce journal, ont été clos par un magistral discours de notre F.: le pasteur Dide, membre du Sénat sur la *séparation des Eglises et de l'Etat*..."

Le discours de l'éminent orateur du convent est *mot d'ordre pour tous les Maçons français*; les idées qu'il défend seront désormais la plate-forme des élections politiques, et sur toute l'étendue du territoire.

"...Par les acclamations qui ont accueilli le discours de leur orateur, les Maçons français se sont engagés à travailler sans relâche à obtenir des pouvoirs publics la *dénonciation immédiate du Concordat, et la séparation à jamais de toutes les Eglises et de l'Etat.*"

Le bulletin des **Conférences de Saint-Vincent de Paul** publie le rapport général pour l'année 1885. Dans cette année cent cinquante sept conférences ont été fondées, soit trente-six de plus qu'en 1884.

En voici la liste : Allemagne, 15 ; Autriche, 9 ; Belgique, 19 ; Brésil, 11 ; Canada, 1 ; Danemark, 1 ; Egypte, 1 ; Espagne, 30 ; Etats-Unis, 6 ; France, 39 ; Iles Britanniques, 5 ; Italie, 5 ; Mexique, 3 ; Pays-Bas, 3 ; Portugal, 2 ; République Argentine, 2 ; Suisse, 3 ; Syrie, 2.

Le chapitre de la Société des Missionnaires d'Afrique s'est réuni le 25 septembre à la maison-mère, sous la présidence de Son Eminence le cardinal Lavignerie, son fondateur, pour l'élection d'un supérieur général. L'élu a été le R. P. Deguerry, supérieur de l'établissement de Sainte-Anne à Jérusalem.

A la retraite qui a précédé le chapitre, les religieux étaient au nombre de 128. Le scolasticat de Saint-Louis de Carthage compte 23 sujets, et le noviciat de la Maison-Carrée, 32.

Dernièrement nous avons publié un décret du Saint-Office condamnant la crémation des cadavres. Les francs-maçons italiens ont protesté contre ce décret par une circulaire adressée aux loges.

De cette circulaire, il ressort que les promoteurs de la crémation veulent détruire, autant que possible dans l'esprit du peuple, la croyance à la spiritualité de l'âme et à l'existence d'une autre vie.

« En défendant la crémation, dit la circulaire, l'Eglise affirme sa domination sur les vivants et les morts, sur les consciences et sur les corps. Elle cherche à maintenir dans les masses ces vieilles opinions sur l'âme spirituelle et sur la vie présente qui ont déjà été effacées par la lumière de la science moderne. La société maçonnique, qui travaille à faire connaître la liberté et la vérité, et tend au perfectionnement humain, doit s'opposer à tout ce qui prétend posséder un caractère spirituel, surnaturel, parce que la nature humaine, en se perdant dans les inventions transcendentes et dans la recherche des biens hors la matière et le temps, perd aussi son activité pour le développement progressif du bien-être privé et public qui ne peut exister que dans la vie présente.

« Les francs-maçons devront employer tous les moyens pour étendre l'usage de la crémation, afin qu'elle devienne une coutume générale. L'idée que la crémation soustrait les corps à la corruption et nous donne l'avantage de tenir dans nos maisons les cendres des personnes aimées, en nous épargnant les dépenses pour les cérémonies religieuses, peut avoir de l'influence sur le peuple qui est toujours ému par le sentiment et le lucre. Que des centres promoteurs de la crémation se constituent donc dans les bourgades afin de la faire connaître par la parole et par les écrits. Qu'on rende de grands honneurs à ceux qui lèguent leurs corps à la société de crémation, et qu'on fasse ressortir que le prêtre est

l'adversaire de la crémation, parce que, pour un vil gain, il veut spéculer sur les cadavres.

“ La loge se fie à votre zèle et à votre prudence, et attend un compte rendu de tout ce qui sera fait dans ce but humanitaire. ”

On annonce d'Allemagne que l'empereur Guillaume a donné de ses deniers 14,000 marcs, pour la restauration de la chapelle du Précieux-Sang de la collégiale d'Erfurth.

*Il Paese* de Pérouse publie le texte d'une supplique, adressée par les dames de la plus haute aristocratie polonaise à la reine Marguerite, pour lui demander de faire respecter, à Rome, les chambres de saint Stanislas Kostka, que l'administration de la maison royale veut faire démolir pour faciliter le service des grandes écuries.

Dans la supplique, on rappelle à la reine, outre les vieilles gloires de la maison de Savoie, son origine polonaise par son aïeule Françoise Krasinska, princesse électoralé de Saxe.

La situation ne s'améliore pas pour la France au Tonkin. Le résident général, le fameux M. Paul Bert, est au plus mal avec les autorités militaires et il vient de renvoyer en France l'état-major général, comprenant les généraux Jamont, Jamais, le chef d'état-major du corps expéditionnaire et trois officiers.

Une lettre adressée au *Monde*, de Nam-Dihn, en date du 17 août dernier, explique cette incroyable mesure. Elle dit textuellement :

“ La lutte commence à être assez vive entre le pouvoir civil et le pouvoir militaire, et il n'est pas de tracasseries que les résidents, serviteurs de P. Bert, ne fassent aux commandants militaires des régions. *On en est à ne plus se saluer dans la rue.* Du reste, beaucoup de monde commence à en avoir assez du Tonkin. Malgré la paix, les incendies et les fusillades continuent dans toutes les provinces qui ne sont pas du Delta ; l'impôt ne produit que des recettes ridicules. ”

Ainsi, après trois mois de règne de M. Paul Bert, les fusillades et les incendies continuent, le militaire et le civil n'échangent même plus le salut, et les impôts sont irrécouvrables.

NOTRE S. P. le Pape a ratifié la décision de la S. Congrégation des rites relativement à la prochaine béatification de six prêtres franciscains, Emmanuel Ruiz, Carmel Botta, Englebert Kolland, Nicanor Mianio, Nicolas Alberca, Pierre Soler, et deux frères laïcs, François Pinazo et Jacques Fernandez. Ils habitaient le couvent de Damas lorsque, le 7 juillet 1860, les Mahométans toujours remplis de fureur contre la divinité de Jésus-Christ, égorgent un nombre considérable de chrétiens et, pendant la nuit, se ruent sur le couvent des Franciscains, accablent les religieux d'horribles outrages et vomissent contre la religion chrétienne et ses saints

mystères les plus affreux blasphèmes. Ils passent ensuite aux flatteries ; mais cette tactique restant sans effet, ils en reviennent aux menaces. L'héroïque constance des Franciscaïns soutient vaillamment ce nouvel assaut ; aussi tous sont-ils torturés et mis à mort dans d'indicibles tourments.

### Un grand cœur.

Un jeune soldat revenait, après avoir terminé son congé, au sein de sa famille. Hélas ! la mort l'avait visitée pendant son absence. Sa première visite fut pour l'église de son village, dont le doux souvenir avait si souvent embelli et consolé sa vie de garnison. Il avait vu beaucoup d'églises, pendant sept ans, dans les villes où il avait séjourné. L'église de son village lui apparut pauvre et nue, et la comparaison qu'il en fit avec celles qu'il avait visitées lui causa un véritable serrement de cœur. « Monsieur le Curé, dit-il à son vénérable pasteur, il faut avouer que le bon Dieu, chez nous, n'est pas plus riche qu'à Bethléem. Là-bas, il n'avait pour crèche qu'un peu de paille ; ici, il n'a que de la paille pour couverture. Il faut décidément un temple plus digne au bon Dieu.— Mon enfant, lui répondit le prêtre, j'y ai souvent songé. Mais la paroisse est pauvre ; je me suis ingénié bien des fois, mais en vain, à trouver des ressources pour satisfaire ce vœu, qui est un des plus chers à mon cœur. L'argent m'a toujours fait défaut. Comment trouver de l'argent ? — Mon Dieu, Monsieur le Curé, dit le soldat, de l'argent....., de l'argent, (et ici le visage du soldat s'illumine, une pensée venait de traverser son esprit), eh bien ! de l'argent, on en trouvera. — Dieu vous entende ! s'écria le bon prêtre.

Et le soldat s'éloigna. Il fut absent pendant quelques jours du village. Un soir, il reparait au presbytère, si toutefois l'on pouvait donner ce nom à la triste habitation du pasteur ; car le serviteur n'est pas mieux logé que le maître.

Le soldat avait un air radieux et timide à la fois. « Monsieur le Curé, dit-il, moi, je n'ai besoin de rien ; j'aime mon métier de soldat ; j'ai perdu mes plus proches parents. Mon vieux père dort là bas dans le cimelière. Il m'a laissé, ce cher homme, une petite maison, modeste et propre. Je vous la donne. Vous y logerez, en attendant que le presbytère soit digne du pasteur. Voilà pour vous, Monsieur le Curé. Maintenant pour le bon Dieu. J'ai repris un nouvel engagement de huit ans. Voici la somme qui me revient, je la donne au bon Dieu pour son église.»

Le Curé, devant cette action simple et grande, ne put retenir ses larmes.

Le soldat, dont la résolution était bien prise, partit pour le Mexique. Gahéry, c'était son nom, est rentré en France avec le grade de sergent, mais pour mourir le Jeudi-Saint dernier à l'hôpital militaire de Saint-Martin, à Paris.

## LE CHANT DE L'ÉGLISE.

(Suite).

Les témoignages que nous avons donnés n'empêchent pas que le plain-chant ait été souvent combattu. Ce chant a toujours eu des ennemis et il en a encore beaucoup. Nous les divisons en deux classes : les *faux dévots* et les *chercheurs de progrès quand même*.

Nous ne sommes sur la terre que pour un instant et nous devons employer cet instant à faire pénitence en pleurant nos péchés. Couvrons-nous de cendres et de poussière, et n'allons pas pour notre malheur jeter les yeux sur les beautés fugitives du monde. L'Église de Dieu voit mieux que nous et elle a voulu avec le chant de sa liturgie nous donner une grande leçon, car, pour nous faire comprendre jusqu'à quel point nous devons veiller sur nos sens et nous détourner des beautés de la terre " elle a eu recours, dans sa musique, au sentiment du *laid*. " Tel est le langage de certains dévots et en particulier celui d'un musicien qui a laissé un certain nom et à qui on ne peut refuser d'avoir eu beaucoup de piété. Mais ce langage sonne mal, et il ne va pas bien avec les paroles du psalmiste : chantez selon les règles du bon sens, *psallite sapienter*, et célébrez notre Dieu par un harmonieux concert de voix, *benè psallite ei in vociferatione*. C'est pourquoi la doctrine du *laid nous détournant du mal* ne prendra pas.

On peut ramener à ce type de *faux dévots* tous ceux qui, sous prétexte de rendre le chant plein de dignité et acceptable à la Divinité, enseignent à leurs chantres de procéder lentement et de battre un temps au moins sur chacune des notes de la mélodie, s'imaginant que la solennité du chant se mesure à la lenteur ou à la pesanteur des sons.

Mais cet enseignement va mal avec celui de Guy d'Arezzo qui déclare que dans le plain-chant il y a des sons lents et des sons précipités, *voces morosæ, voces subitanæ* : que certaines notes doivent être chantées vite et d'autres notes lentement, celles-ci également, celles-là inégalement ; *debet cito et inæqualiter proferrî* ; que c'est à cause de la diversité de la durée des sons qu'on a inventé des notes de différentes formes : *propter hoc et difformiter sunt notæ formatæ* (Guy d'Arezzo, Prol. cap. 2). De cette diversité des temps et des mouvements résulte, comme le font remarquer les manuscrits des chartreux, la principale beauté du chant : *in hac enim mora quasi novus nascitur decor*. Ces témoignages joints à ceux de Jean de Muris, d'Huebald, de Franco de Cologne etc., suffisent pour faire taire les méticuleux et faire tomber d'elle-même cette phrase de M. Fétis dans son " *Résumé philosophique* : " " Il n'apparaît pas un signe de durée dans tout le chant " noté des antiphonnaires et des graduels qui sont parvenus jusqu'à nous depuis le huitième siècle jusqu'au treizième siècle."

A tout événement la piété mal éclairée est mauvaise conseillère.



Voici bien d'autres adversaires ; ceux-là ne sont pas dévots bien qu'ils se disent chrétiens, et l'on peut imaginer qu'ils sont sinon fort dangereux du moins très nombreux. En effet les lettrés *chercheurs de progrès quand même* sont de toutes les villes et on les reconnaît facilement à leurs grands airs portés sur des petits pieds. Scudo est vrai type du genre et comme Scudo a écrit un livre qui a été beaucoup lu, une "*critique musicale*" qui a fait son chemin puisqu'elle est en possession de quelques-uns de nos *dilettanti*, nous allons en dire quelque chose.

D'abord, en cherchant bien, notre Scudo a trouvé que Voltaire est un progrès, et il le proclame en grand style : " Armé de son bon sens éminemment pratique, doué d'une activité prodigieuse, animé par la colère et la sympathie que lui inspirent l'intolérance et les souffrances des hommes, soutenu par l'appui des classes supérieures dont il a l'art de capter la bienveillance, Voltaire conduit son siècle à la conquête de la liberté de la pensée, à la régénération de la société civile et à la création d'un gouvernement plus conforme aux besoins des peuples et aux progrès de la raison publique. "

Il a trouvé également que Rousseau n'est pas moins un progrès : " Il s'est fait l'organe éloquent des principes immuables de la conscience et il a proclamé les droits imprescriptibles de l'homme le respect de la femme et la sainteté de l'amour. Rousseau et Voltaire, ces deux génies de la France, après s'être haïs pendant la vie ont été réconciliés par la postérité comme deux moitiés de la vérité éternelle ! " (Sic.)

Scudo a cherché partout la marche du progrès même dans l'histoire de la philosophie, et voici ce qu'il a trouvé pour saint Thomas et l'Ecole scholastique : " Dans l'histoire de la philosophie, nous voyons l'esprit humain s'égarer au moyen-âge dans le labyrinthe de la logique, s'épuiser en arguments stériles et perdre de vue l'accomplissement de sa mission, la recherche de la vérité. " Et il ajoute aussitôt, car il vient d'apercevoir une époque d'éblouissants progrès : " La renaissance a été en toutes choses l'élan de la raison émancipée du joug de la science et de l'art pour l'art, et son retour à l'étude des phénomènes de la vie. " Or Scudo parle du plain-chant dans son livre.

(à suivre).

## INJURES ET PARDON.

Nous attendions le passage d'un train à la station de Rambouillet. La foule considérable se composait de personnes de toutes conditions et de tout âge. Les conversations fort animées produisaient ce murmure entremêlé d'éclats de voix, de vigoureux appels et d'adieux moins tendres que bruyants.

Au lieu de prendre place aux salles d'attente, le public se tenait confusément dans le vestibule, où les rangs se confondent après la distribution des billets. On dirait le forum antique avec ses tribuns et sa plèbe. Nul cependant n'y parle au nom de tous, mais

celui qui élève la voix est rarement contredit, tant le peuple de France sait obéir à la société audacieuse.

Deux prêtres entrèrent. Leur douce physionomie, leur attitude modeste devait appeler la protection de tous. Ils se glissèrent sans bruit dans l'angle le plus obscur, et prirent place à l'extrémité d'un banc, près des pauvres gens.

Deux ou trois jeunes hommes, aux allures communes, s'arrêtèrent devant les prêtres et leur adressèrent d'injurieuses paroles. Ceux-ci gardèrent le silence, avec une dignité mêlée de résignation.

Alors les jeunes gens se laissèrent aller à ces plaisanteries de carrefour qui provoquent la gaieté des foules méchantes et lâches. Tout à coup un grand vieillard se leva de son siège, et, se dirigeant à pas rapides vers les prêtres, dit d'une voix ferme aux jeunes gens : " Retirez vous. C'est moi que vous insulteriez maintenant et je ne le souffrirai pas. "

Surpris, les spectateurs gardaient un profond silence, mais semblaient approuver le vieillard. Celui-ci les bras croisés sur la poitrine, la tête haute, promenait un fier regard sur cette foule muette et quelque peu tremblante.

Les jeunes hommes étonnés et dominés par l'attitude du vieillard, murmurèrent quelques paroles confuses et disparurent.

Le vieillard alla reprendre sa place, sans adresser un seul mot aux Religieux. Les cheveux blancs de cet homme, son front sillonné de rides profondes pouvaient faire supposer qu'il n'était pas éloigné de sa soixante-dixième année. Très simplement vêtu, le visage rasé, il semblait appartenir à la bourgeoisie de province.

Un sifflement aigu annonça l'arrivée du train, et chacun chargé de menus bagages, courut à la porte et se précipita sur le quai. Le vieillard s'assura que les deux prêtres ne se trouvaient pas dans la même voiture que les insulteurs et fit une recommandation au conducteur du train.

Par un hasard dont je fus charmé, le vieillard vint se placer sur la banquette où j'étais assis.

L'intérêt que m'inspirait ce voyageur bien plus que la curiosité, me fit désirer de le connaître. Après un assez long silence, la scène dont j'avais été témoin devint le prétexte d'une entrée en matière. Je dis à mon voisin que les infirmités dont j'étais atteint et surtout mon grand âge m'avaient seuls empêché de me jeter entre les prêtres et leurs persécuteurs.

Il sourit avec une pointe de malice et laissa tomber ces paroles de ses lèvres :

— J'ai remarqué que, dans les foules, chacun, au moment de se montrer, invoque quelque grandeur qui le retient au rivage. On n'oublie cette grandeur que lorsqu'il s'agit de révolte ou de pillage.

Après un nouveau silence, il me demanda brusquement mon âge et ma profession.

— Quatre-vingt-quatre ans, répondis-je, notaire honoraire, et, de plus, fort clérical, comme vous me semblez l'être,

Le voisin se prit à rire bruyamment en répondant :

— En ceci, le cléricalisme n'est pour rien. Ecoutez.

“ Il y a bientôt un demi-siècle, j'étais commis-voyageur et passait une partie de ma vie dans les diligences de Toulouse à Paris. Je fréquentais assidûment les hôtels de Montauban, de Cahors, de Limoges et d'Orléans. On déjeunait ici, on dînait là, et l'on trouvait bon gîte toutes les nuits après un copieux souper. J'étais gai compagnon, libéral avec Lafayette et Benjamin Constant ; louant la Charte que je n'avais pas lue, fredonnant les chansons de Béranger et m'inspirant du *Constitutionnel* pour mes discours à table d'hôte, où nul n'osait me contredire. Je maudissais le trône et l'autel.

“ Un jour, la diligence, après avoir terminé son étape, s'arrêta dans la cour du *Cheval Blanc*, au plus beau quartier de la ville de Limoges. Les voyageurs étaient au grand complet, coupé intérieur, rotonde renfermaient hommes, femmes et enfants, couverts de poussière, épuisés de fatigue et disposés au plus profond sommeil. Trois commis-voyageurs de Bordeaux et de Marseille, mes plus intimes amis, étaient au nombre des voyageurs de la diligence et s'amusaient, depuis deux jours, à tourmenter un pauvre prêtre.

“ A l'hôtel du *Cheval Blanc* on faisait bonne chère. Pendant le souper, les truffes aidant, mes amis pétillèrent d'esprit aux dépens du curé. Notre victime fut accablée, et je la torturai au point que je vis des larmes dans ses yeux, mais sa souffrance était silencieuse. Le malheureux ne put prendre part au repas. Comme toujours, les témoins se laissaient en présence de ce martyr.

“ Presque entièrement construit en bois, l'hôtel du *Cheval Blanc* était entouré d'une ceinture de balcons qui à chaque étage servaient aux communications ; les escaliers tremblaient sous les pas, tant le sapin vermoulu des marches et de la rampe offrait peu de solidité. Les chambres, séparées par les dernières cloisons, rappelaient les cabines d'un vieux navire.

“ Mes bons amis et moi eûmes en partage une vaste chambre à quatre lits, située à l'étage le plus élevé, au-dessous d'un toit fort incliné où se voyaient deux lucarnes en ruines. Cette chambre très vaste nous convenait parce qu'il y avait place pour nos caisses d'échantillons, et d'ailleurs elle était isolée.

“ Nous avons fait nos adieux au prêtre, qui prenait la route d'Auvergne, adieux cruels pour ce pauvre homme, auquel nous avons chanté quelques couplets contre les Jésuites.

“ Nous dormions en paix, lorsqu'à deux heures après minuit des cris sinistres se firent entendre : Au feu ! au feu ! A l'instant l'hôtel flamboya, se déchirant avec fracas. Le tumulte devint horrible. En voulant fuir, je trébuchai contre une caisse, et, dans la chute, me brisai la jambe au-dessus de la cheville. “ Mes amis, “ m'écriai-je, mes bons amis ne m'abandonnez pas, sauvez-moi ! “ par pitié ! ” L'un d'eux me répondit d'une voix étranglée par la peur : “ L'escalier s'écroute ! sauve qui peut ! ”

“ Et tous trois disparurent. Je vis les flammes envahir la chambre, les rideaux tendus voltigeaient au-dessus de ma tête, des tisons roulaient près de moi et le feu se rapprochait toujours. Je me traînai vers la porte, appelant au secours, et je ne vis qu'une fournaise béante.

“ Le tocsin sonnait aux églises, les tambours battaient la générale et les poutres, en s'écroulant, produisaient un bruit sinistre. De grandes clameurs s'élevaient dans l'air, et je compris que la mort était près de moi.

“ Les fenêtres donnant sur la cour avaient disparu, et, malgré la distance qui me séparait du sol, j'entendais vaguement les cris : “ Revenez, revenez ; il va glisser et se tuer ! Il est perdu ! quelle folie ! Les pompiers refusent de le suivre ! ”

“ Tout à coup un homme s'élança dans la chambre après avoir franchi le mur croulant de la fenêtre. Noir de fumée, les vêtements en lambeaux, le front ensanglanté, il jeta un rapide regard autour de lui, et, malgré l'épaisse fumée, distingua mon corps immobile. Me prendre dans ses bras, me placer sur son épaule, saisir une corde, dont l'une des extrémités flottait dans la main, fut l'affaire d'un instant. Je reconnus le prêtre de la diligence et je m'évanouis.

“ Lorsque je revins à moi, sur une couche de paille, à l'extrémité du jardin, un chirurgien me donnait des soins et une foule anxieuse m'entourait. Mes souvenirs se réveillèrent, j'ouvris les yeux pour les refermer aussitôt ; mais j'entendis les conversations confuses. Plusieurs voyageurs avaient péri, beaucoup étaient blessés. Le prêtre s'était montré sublime. Au moyen de cordes, s'aidant des pieds et des mains, se glissant par les brèches, il avait gagné le toit. Là, sous le regard de milliers d'hommes épouvantés, il avait sauvé la vie à son persécuteur.

“ Maintenant son corps n'est qu'une plaie ; ses bras carbonisés, ses yeux brûlés lui occasionnaient d'horribles souffrances. Lorsque je pus marcher, je me rendis à l'hôpital, où le prêtre occupait une petite chambre. Je demurai longtemps près de son lit sans trouver une parole digne de cet homme si grand. Je lui dis : “ Pardonnez-moi, mon Père, mes amis m'avaient abandonné et “ vous m'avez sauvé ! ”

“ M'indiquant du regard le crucifix placé près de sa couche, il murmura : “ Pardonnez-nous nos offenses comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés. ”

“ Près de cinquante ans se sont écoulés depuis cette horrible nuit. J'ai vu les prêtres calomniés, insultés, assassinés. Comprenez-vous, monsieur, pourquoi j'ai défendu ces deux religieux à la gare de Rambouillet ? ”

Et je dis à ce brave homme :

— Vous venez de me raconter l'histoire des Français depuis un siècle. Il mettent leur confiance en ceux qui les abandonneront lâchement et persécutent ceux qui les sauveront.

## DÉCÈS DE LA SEMAINE.



C'est une sainte et salutaire pensée de prier pour les morts, afin qu'ils soient délivrés de leurs péchés.

11 Mach. XII, 46

### PRIONS POUR NOS MORTS

L. Lamontagne. — Salomon Lapointe. — H. Larivière, ép. Jasmin. — H. Moquin, ve Chandler. — E. Renault, ve Proteau. — F.-X. Bélanger. — E. Murphy. — R. de Lima Messier. — P. Lalumière, ép. Bissonette. — Patrick Smith. — Ch. Perrault. — E. Manseau. — M. Bisson, ép. Perras. — Emélie Hurlubise. — J.-B. Leclair. — F.-X. Barrette. — J.-B. Riopel. — L. Latour, ve Robitaille. — Chs Compagna. — F. Senécal. — David Onbry. — Delp. Provost, ép. Rochon. — B. Payatte. — Ph. Hervieux, ép. Hottin. — V. Bondy, ve L. J. Moll. — H. Dupuis. — Cath. Neilon, ép. J. Kelly. — G. Perrault, ép. Lival-lée. — R. de Lima Charland.

### DE PROFUNDIS.

## REMEDÉ DU DR SEY, DE PARIS

est sans contredit, le meilleur spécifique connu pour prévenir les dérangements des organes digestifs et pour guérir ces organes quand ils sont malades.

C'est un remède composé des aromatiques les plus purs, qui stimule les fonctions digestives et qui loin d'affaiblir comme la plupart des médicaments, tonifie au contraire et vivifie.

De plus, il contient une substance qui agit directement sur les intestins, de sorte qu'à petites doses il prévient et guérit la constipation, et à doses plus élevées, il agit comme un des purgatifs les plus efficaces.

Les certificats suivants donnent une preuve suffisante de l'efficacité du Remède du Dr Sey.

Monsieur S. LACHANCE Montréal.

Je ne puis m'empêcher de reconnaître que le Remède du Dr Sey, dont vous êtes l'agent unique, m'a fait un grand bien. De tous les spécifiques dont j'ai fait usage pour régulariser l'action des organes digestifs, c'est celui qui m'a donné le plus de satisfaction. Je le conseille surtout aux personnes qui souffrent de la dyspepsie flatulente et j'espère que, comme moi, elle verront leur santé s'améliorer notablement.

Veillez croire à la respectueuse estime de votre bien dévoué L. J. LAUZON, Ptre.  
Saint-Henri de Mascouche 10 octobre 1884.

M. Lachance. Avant fait usage du Remède du Dr Sey, pour la dyspepsie, je m'en suis très-bien trouvé.  
Sr Thomas, supérieure, salle d'Asile St-Vincent de Paul,  
Montréal, 14 octobre 1884.

EN VENTE CHEZ TOUS LES PHARMACIENS \$1.00 LA BOUTEILLE.

Agent pour la Puissance,

S. LACHANCE, 646 ST-CATHERINE, MONTREAL

Succursale : Coin des RUES DESERY & NOTRE-DAME, HOCHELAGA.

## PENTURES A RESSORT DE GEER

employées dans plus de trente églises et dans un plus grand nombre d'édifices publics, les seules durables.

AUSSI BOURRELETS EN CAOUTCHOUC POUR GARANTIR DU FROID PAR LES PORTES ET FENÊTRE

Chez L. J. A. SURVEYER,

1588, RUE NOTRE-DAME.

## BEAUCHAMP & BE'OURNAY

SAISON D'ÉTÉ. Assortiment complet et varié d'étoffes à robes des plus jolies, et des meilleures fabriques. CACHEMIREs en très grande variété.

REDUCTION EXTRAORDINAIRE, dans les prix.

SPECIALITÉS D'ÉTOFFES, pour les communautés religieuses et les pensionnats.

677 RUE SAINTE-CATHERINE MONTREAL



**CLOCHES D'ÉGLISES**  
**THE JONES BELL FOUNDRY CO.**  
 TROY N.-Y., U.-S.  
**MEARS & STAINBANK**  
 LONDRES-ANGLETERRE

REPRÉSENTÉS PAR

**H. & J. RUSSEL**  
 22 RUE ST-NICOLAS, Montréal.  
 AGENTS DE LA SOCIÉTÉ ANONYME DE BELGIQUE,  
 FABRICANTS DE SOMMIERS EN ÉER.

**BRITTON & BRUNET**  
 PLOMBIERS

**Poseurs d'Appareils à Gaz**

A EAU CHAUDE ET A VAPEUR  
 TOUTES ESPECES DE TRAVAUX EN METAL  
 COMMANDES EXECUTÉES PROMPTEMENT

**15, RUE CLAUDE**

*En face du Marché Bonsecours*

**MONTREAL**

**JOS. CHS. VAILLANCOURT**  
 Menuisier & Charpentier  
 45 PLACE JACQUES-CARTIER

MONTREAL.

Ouvrages de toutes sortes, en bois  
 et en peinture,

**A BAS PRIX**

**AUX MESSIEURS DU CLERGE ET AUTRES.**

ÉTABLI EN 1859

**HENRY R. GRAY**  
 Chimiste-Pharmacien  
 144, Rue Saint Laurent  
 MONTREAL.

Prescriptions des médecins préparée avec  
 soin. Première qualité de drogues et matières  
 chimiques.

**ARTHUR SIMARD**

— DOREUR ET MANUFACTURIER DE —

**MOULURES POUR CADRES.**

Marchand de Gravures sur acier, Chromos, etc. Un magnifique assortiment de miroirs dans tous les prix.

SPECIALITE

**ENCADREMENT DE CHEMINS DE CROIX**

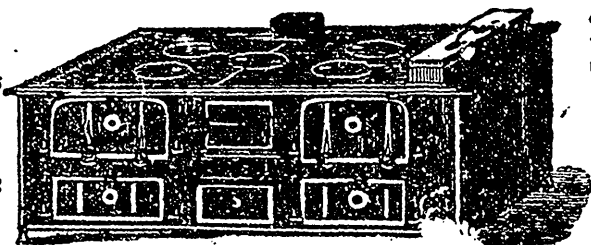
— ET —

**DECORATIONS POUR EGLISES**

Atelier : ECOLE DE REFORME, RUE MIGNONNE  
 Magasin : No. 1662 RUE NOTRE-DAME, Montreal.

# POELES de CUISINE FRANÇAIS en fer forgé.

LES  
MEILLEURS  
STR LE  
MARCHÉ  
Adoptés



et approu-  
vé par un  
grand  
nombre de  
Pension-  
nats, de  
Couvents,  
d'Hospice  
ces et  
d'Hôtels.

**F. FROIDEVAUX**

No. 264, RUE SAINT-LAURENT, No. 264  
Posage d'Appareils de chauffage, pour Édifices publics et particuliers.  
**OUVRAGE GARANTI**  
COMMANDES EXÉCUTÉES AVEC SOIN ET PROMPTITUDE—PRIX RAISONNABLES



## POUR LAMPES DE SANCTUAIRES.

DECLAIRAGE POUR ETABLISSEMENTS PUBLICS, PENSIONNATS COLLEGES.  
Pureté garantie.

DE TOUTES SORTES POUR L'INDUSTRIE.

ESSENCES ET PARFUMS, PRODUITS CHIMIQUES.

L. E. MORIN, jr. 14 Rue St-Thérèse, Montréal.

## PEPIN & BOIRE

### FACTEURS D'ORGUES D'EGLISE ET DE SALON

No. 605 Rue Sanguinet, Montréal.

30 ANS D'EXPERIENCE CHEZ MM. S. R. WERREN & FILS,

TORONTO

Satisfaction garantie et conditions faciles. Réparation et accordage exécutés promptement et à bas prix

Spécialité de Bois de Charpente et de Menuiserie  
pour les Eglises, Chapelles & Couvents, pour  
les sculptures, etc. Service prompt

**HURTEAU & FRERE,**

92 Rue SANGUINET. MONTREAL

# RECOMPENSE !

DE \$10 a \$50,

à toute personne qui nous in-  
formera de quelque vacance  
d'instituteurs dans les écoles ou de demandes. Pas de trouble ni de  
dépense. Adresser un timbre pour circulaire à

AGENCE DES ECOLES, CHICAGO,  
185 South Clarke St.

N. B. Nous avons besoin de toutes sortes d'instituteurs pour les écoles et les familles.

# ORGUES--HARMONIUMS DOMINION

—FABRIQUÉS SPÉCIALEMENT POUR L. E. N. PRATTE.—

PAR LA

## COMPAGNIE D'ORGUES ET DE PIANOS DOMINION, BOWMANVILLE, ONT.

A l'usage des Eglises et des chapelles de communautés, d'après des devis particuliers et autres que ceux du catalogue; ga antis pour 5 ans et surpassant en RICHESSE, en PUISSANCE et en SUA VITÉ DE SON les meilleurs instruments de fabrication étrangère. Les plus éminents Organistes du pays recommandent les Orgues-Harmoniums "DOMINION".

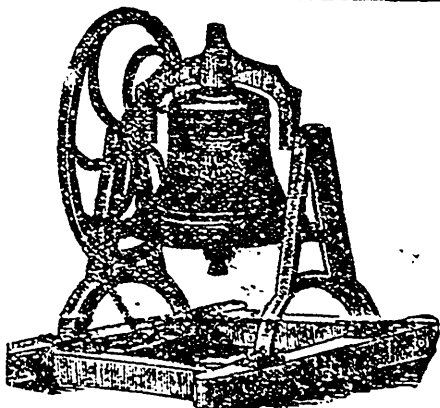
Satisfaction garantie et conditions faciles

Toujours en magasins, L'ASSORTIMENT LE PLUS VARIE QU'IL Y AIT EN CANADA. Commandes par la Poste et autres remplies avec diligence. Grande réduction de Prix.

### L. E. N. PRATTE

Agent général pour la province de Québec.

1676 RUE NOTRE-DAME, Montréal.



## FONDERIE CANADIENNE

### CLOCHES

POUR ÉGLISES, COLLEGES ET  
COUVENTS.

Seules ou en Carillons  
AVEC MONTURES EN FER OU EN BOIS

A meilleur marche et de meilleure  
qualité que les cloches anglaises  
ou américaines.

Fournitures pour intérieur  
des églises.

Appareils de chauffage d'après les  
meilleures système.

E. CHANTELOUP, 593, Rue Craig, Montréal, P. Q.

## UNE SPECIALITÉ

MESSIEURS LES ECONOMES FERONT BIEN DE VISITER  
LES

—NOUVEAUX MARCHÉS A BEURRE—

DE

### J. B. RICHER

POUR LEURS PROVISIONS D'AUTOMNE

MARCHÉ CENTRE

468½ Rue LAGAUCHETIERE, 468½

Succursale au MARCHÉ ST ANTOINE, RUE LAMONTAGNE, MONTRÉAL

